

→ COMMENT OBTENIR UN BADGE D'ACCÈS ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En retirant un formulaire d'inscription en déchèterie,
- En vous inscrivant en ligne sur le site internet du SMICTOM,
- Aux horaires d'ouverture du SMICTOM de Rougemont-le-Château (bureaux situés à 5 minutes de la déchèterie d'Étueffont).



Pour consulter les règlements de collecte, des déchèteries et de la redevance incitative :

<https://www.smiptom-zsv.fr/smiptom/les-reglements/>



Re_fashion



Photos, pictogrammes : SMICTOM + Eco-organismes - Conception & impression publibut Uffholtz - CERNAY

→ Dans mon bac à ordures ménagères, je jette :

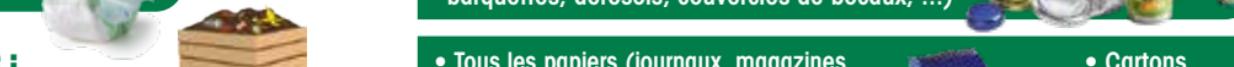
- Gobelets et assiettes en plastique, assiettes en carton, couverts en plastique



- Les papiers spéciaux, les absorbants



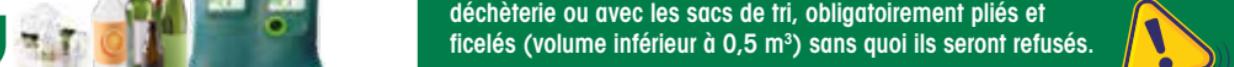
- Les protections contre le COVID 19 : mouchoirs, gants, masques



- Les couches



- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages



- Les couvertures



- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages



→ Dans mon composteur, je dépose :

- Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas



- Les déchets de jardin



→ Dans le conteneur à verre, je dépose :

- Les pots, les bocaux, les bouteilles en verre



RAPPEL

- Pensez à enlever les couvercles et les bouchons,
- Déposez en déchèterie la vaisselle cassée, les ampoules, les vitres et les miroirs.

ATTENTION AUX HORAIRES DE DÉPÔT EN RAISON DU BRUIT.



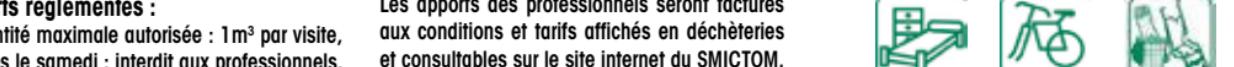
Aucun déchet ne doit être déposé à côté des containers à verre. Respectez les consignes de tri.

ATTENTION AUX HORAIRES DE DÉPÔT EN RAISON DU BRUIT.



→ Dans mon sac jaune transparent, je dépose en mélange

- Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes et pots alimentaires en plastique et en polystyrène, films, blisters...)



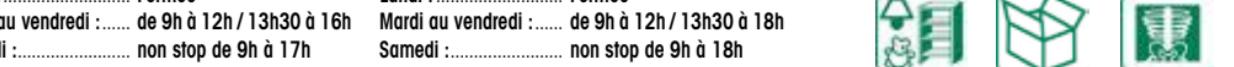
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages



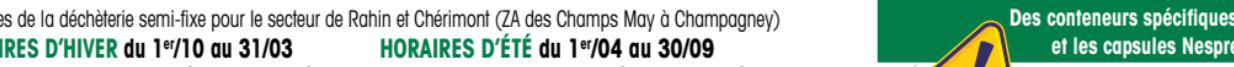
- Tous les emballages en métal (conserves, canettes, barquettes, aérosols, couvercles de bocaux, ...)



- Cartons (emballages, briques alimentaires, petits cartons)



- Les gros cartons doivent être déposés prioritairement en déchèterie ou avec les sacs de tri, obligatoirement pliés et ficelés (volume inférieur à 0,5 m³) sans quoi ils seront refusés.



- NE PAS METTRE DANS CE SAC : bouteilles et bocaux en verre, objets en plastique qui ne sont pas des emballages, ordures ménagères, couches, emballages ayant contenu des produits toxiques, essuie-tout, mouchoirs.

NE PAS METTRE DANS CE SAC :

- Vider les emballages,
- Les aplatis et ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- Bien fermer le sac,
- Sortir le sac la veille au soir.

DÉCHÈTERIE MOBILE

- La déchèterie mobile passe dans certaines communes du SMICTOM selon un calendrier préétabli (voir au verso du calendrier).
- Une commune dans la journée : de 12h à 19h sans interruption.
- Deux communes dans la journée : 1^{ère} commune : de 12h à 15h 2^{ème} commune : de 16h à 19h.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



→ FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU SMICTOM MUNIS D'UN BADGE

Apports réglementés :

- Quantité maximale autorisée : 1m³ par visite,
- Accès le samedi : interdit aux professionnels,
- Pneus : uniquement les pneus VL, propres, secs, entiers et déjantés. **Tous les autres pneus seront facturés (voir règlement)***
- Extincteurs : poids ≤ 2 kg, reprise gratuite, poids > 2kg ou CO2: 10 € l'unité.

Le règlement des déchèteries est disponible sur www.smiptom-zsv.fr

DÉCHÈTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

Horaires de la déchèterie fixe (située entre Étueffont et Rougemont-le-Château)

HORAIRES D'HIVER du 01/10 au 31/03

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|---|
| Lundi : | | Fermée |
| Mardi au vendredi : | de 9h à 12h / 13h30 à 16h | Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h |
| Samedi : | non stop de 9h à 17h | Samedi : non stop de 9h à 18h |

HORAIRES D'ÉTÉ du 01/04 au 30/09

- | | |
|---------------------|---------------------------------|
| Lundi : | Fermée |
| Mardi au vendredi : | de 9h à 12h / 13h30 à 16h |
| Samedi : | non stop de 9h à 17h |

DÉCHÈTERIE SEMI-FIXE DE CHAMPAGNEY

Horaires de la déchèterie semi-fixe pour le secteur de Rahin et Chérimont (ZA des Champs May à Champagney)

HORAIRES D'HIVER du 1/10 au 31/03

- | | |
|------------|---------------------------------|
| Mercredi : | de 9h à 12h / 13h30 à 16h |
| Mercredi : | de 9h à 12h / 13h30 à 18h |

HORAIRES D'ÉTÉ du 1/04 au 30/09

- | | |
|------------|---------------------------------|
| Mercredi : | de 9h à 12h / 13h30 à 16h |
| Samedi : | non stop de 9h à 17h |

Des conteneurs spécifiques pour les instruments d'écriture (stylos, feutres...) et les capsules Nespresso sont également disponibles.



Les produits suivants ne sont pas acceptés en déchèterie et doivent être apportés aux entreprises spécialisées



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Les déchets d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



→ VOS JOURS DE COLLECTE



BAC À ORDURES MÉNAGÈRES :



SACS JAUNES:



COLLECTE TOUTES LES SEMAINES, LE MARDI



→ RAPPEL :

ORDURES MÉNAGÈRES

- Bac à ordures ménagères à présenter la veille de la collecte hebdomadaire, couvercle fermé et sans sac à côté.
- Collecte tous les 15 jours,
- Sacs à sortir la veille de la collecte,
- Aucune limitation en nombre pour le tri sélectif uniquement.

TRI SÉLECTIF

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

JANVIER 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B					1	2	
A	3	4	5	6	7	8	9
B	10	11	12	13	14	15	16
A	17	18	19	20	21	22	23
B	24	25	26	27	28	29	30
A	31						

FÉVRIER 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A		1	2	3	4	5	6
B	7	8	9	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
B	21	22	23	24	25	26	27
A	28						

MARS 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A		1	2	3	4	5	6
B	7	8	9	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
B	21	22	23	24	25	26	27
A	28	29	30	31			

> CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022

Lundi 3 janvier	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 4 janvier	LAUW
Lundi 10 janvier	GUEWENHEIM
Mardi 11 janvier	LEPUIX
Lundi 17 janvier	MASEVAUX
Mardi 18 janvier	VESCEMONT, ROUGEGOUTTE, RIERVESCEMONT
Lundi 24 janvier	SENTHEIM
Mardi 25 janvier	GIROMAGNY
Lundi 31 janvier	OBERBRUCK
Mardi 1 février	SICKERT
Lundi 7 février	MORTZWILLER
Mardi 8 février	RIMBACH
Lundi 14 février	GIROMAGNY
Mardi 15 février	12h-15h SOPPE-LE-HAUT 16h-19h SOPPE-LE-BAS
Lundi 21 février	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 22 février	MASEVAUX
Lundi 28 février	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 1 mars	NIEDERBRUCK
Lundi 7 mars	12h-15h SEWEN 16h-19h DOLLEREN
Mardi 8 mars	LAMADELEINE 12h-16h
Lundi 14 mars	SENTHEIM
Mardi 15 mars	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Lundi 21 mars	GUEWENHEIM
Mardi 22 mars	GIROMAGNY
Lundi 28 mars	MASEVAUX
Mardi 29 mars	LEPUIX

AVRIL 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B					1	2	3
A	4	5	6	7	8	9	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	

MAI 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A							
B	2	3	4	5	6	7	8
A	9	10	11	12	13	14	15
B	16	17	18	19	20	21	22
A	23	24	25	26	27	28	29
B	30	31					

JUIN 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B							
A	6	7	8	9	10	11	12
B	13	14	15	16	17	18	19
A	20	21	22	23	24	25	26
B	27	28	29	30			

JUILLET 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B							
A	4	5	6	7	8	9	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	

AOÛT 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B							
A	1	2	3	4	5	6	7
B	8	9	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
B	22	23	24	25	26	27	28
A	29	30					

NOVEMBRE 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A							
B	2	3	4	5	6	7	8
A	9	10	11	12	13	14	15
B	16	17	18	19	20	21	22
A	23	24	25	26	27	28	29
B	30	31					

DECEMBRE 2022

semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B							
A	1	2	3	4	5	6	7
B	8	9	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
B	22	23	24	25	26	27	28
A	29	30					

SEPTEMBRE 2022